

Réf: Dossier 331580

Avis de constitution

SOCIETE « MANKO EXPRES »

Siège ABIDJAN ABOBO DOKUI COCOTERAIE LOT 623
ILOT 66 , 01 BP 845 ABIDJAN 01, Lot 623, Ilot 66

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANKO EXPRES »

Objet : IMPORT-EXPORT
TRANSIT
TRANSPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO DOKUI COCOTERAIE LOT 623
ILOT 66 , 01 BP 845 ABIDJAN 01, Lot 623, Ilot 66

Dirigeant(s) M KONE MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07879 du 08/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47953/GTCA/RC/2024 du 08/08/2024

